

ZONE de SECOURS

HAINAUT CENTRE

Place Communale 1

7100 LA LOUVIERE

Secrétaire du Conseil :

Pina ALONGI

Tél : 064/27.79.60

Email : palongi@lalouviere.be

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil Zonal

Délibération

21 janvier 2015

Présents :

Séance publique

M. J. GOBERT (La Louvière), *Président*,
M. JJ. FLAHAUX, (Braine le Comte), M. L. D'ANTONIO
(Colfontaine),
M. V. LOISEAU (Dour), M. X. DUPONT(Ecaussinnes),
M. O. SAINT AMAND (Enghien), M. D. DRAUX (Frameries),
M. E. THIEBAUT (Hensies), M. P. HOYAUX (Manage),
M. D. OLIVIER (Saint-Ghislain),
Mme B. CULQUIN (Jurbise), Mme I. GALANT (Lens),
Mme V. DAMEE (Quiévrain), Mme B. POLL (Seneffe),
M. JC DEBIEVE (Boussu), Mme A. TOURNEUR (Estinnes),
Mme F. LECOMPTE (Quévy), *Bourgmestres*

M. G. FLAMENT (Soignies), Echevin, M. BARVAIS (Mons),
Président du CPAS Mons, M. D. JENART (Quaregnon),
Echevin, *Observateurs*

Mme P. ALONGI, *Secrétaire du Conseil de zone*

M. P. STAQUET, *Commandant de la zone*
Mme N. SERROKH, *Experte*

M. G. TOP, *Expert*

Objet : Prolongation temporaire du mandat du Directeur financier de la Ville de Mons en tant que comptable spécial – Approbation

Le Conseil,

Le conseil zonal réuni en séance publique,

En séance à La Louvière, le 21 janvier 2015.

DECIDE

Article unique : à l'unanimité des membres présents, de ratifier la décision du Conseil de prézone du 19 décembre 2014 qui prolonge le mandat du Directeur financier de la Ville de Mons dans la fonction du comptable spécial ff.

Le mandat prendra fin dès la prise de fonction du comptable spécial.

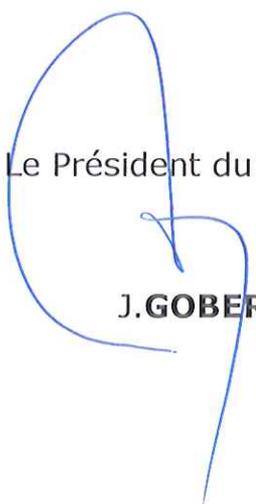
Par le Conseil

La Secrétaire du Conseil,



P. ALONGI

Le Président du Conseil,



J. GOBERT